

ÉCOLES ET COLLEGES DES VOSGES

EXPEDITEUR :
SNUipp88

6 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL



Bulletin n°88 mars 2013 - Trimestriel - Imprimé par nos soins
Directrice de publication: Christine CAEL Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 22/03/2013

TRANSFORMER L'ÉCOLE : oui, mais pas sans nous !

Le 6 avril, les enseignants des écoles venus de toute la France, manifesteront à Paris pour que la refondation ne rate pas le coche de la priorité au primaire et leur donne concrètement les moyens de faire réussir tous les élèves.

MANIFESTATION NATIONALE à Paris le 6 avril

Le SNUipp-FSU s'est félicité de la priorité au primaire affirmée dans la loi d'orientation et qui permettrait d'enfin tordre le cou aux déterminismes sociaux des parcours scolaires qui se dessinent dès les premières années. Mais, si le cap est fixé, des changements concrets restent attendus sur le terrain. Carte scolaire, effectifs, RASED, remplacement, « plus de maîtres que de classe », travail en équipe, conditions de travail, programmes, revalorisation salariale, formation initiale et continue... La liste est longue pour que la refondation ne rate pas le coche d'une transformation de l'école au service de la réussite pour tous les élèves.

INSCRIPTION AU TRANSPORT EN LIGNE ou au 07 78 87 81 25 ou fsu88@fsu.fr

Parce qu'une loi n'a pas, à elle seule, le pouvoir magique de changer l'école, parce que sa mise en œuvre et son accompagnement doivent être exigeants, parce que rien n'avancera concrètement sans les enseignants, parce qu'aussi, après la grève du 12 février, nous voulons une réforme des rythmes scolaires réussie, le SNUipp avec la FSU appelle les enseignants des écoles à manifester à Paris, le samedi 6 avril. Transformer l'école : oui, mais pas sans nous !

Francis GEHIN

*Notre échelle des valeurs
ne sert pas à monter
mais à grandir*
**ADHEREZ au
SNUipp-FSU !**
<http://88.snuipp.fr>

SOMMAIRE :

Page 1
Edito

Pages 2 et 3
Manif à Paris

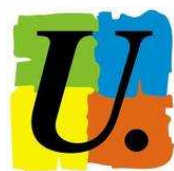
Page 4 et 5
CR CTSD du 18 mars

Pages 5
CAPD du 21 février

Pages 6
MOUVEMENT 2013

Page 7 et 8
Bulletin d'adhésion

Manifestation FSU pour l'Education à Paris samedi 6 avril



Manifestation
pour l'éducation
Tous à PARIS
Le 6 avril !



Tous
mobilisés !



La FSU Lorraine appelle tous les personnels Manifestation Education à Paris 6 avril 2013

Refusons de nous résigner face aux conséquences sociales de la crise, qui impactent l'avenir des enfants et des jeunes !

Réaffirmons la nécessité d'assurer la réussite de tous !

Les suppressions de postes (84 pour notre académie), l'augmentation des effectifs par classe prévues pour 2013 en Lorraine continuent à impacter négativement les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage de nos élèves.

Les quelques avancées prévues dans le projet de loi d'orientation resteront insignifiantes dans notre quotidien d'enseignant, par contre nous subirons les manques ou les continuités des politiques précédentes.

Nous ne pouvons nous résigner, nous devons organiser un «mieux d'Ecole» pour les élèves lorrains, comme pour tous les élèves de France et s'engager et tenir les engagements d'un projet ambitieux de l'école maternelle jusqu'à la fin du lycée et de l'enseignement supérieur.

Nous ne pouvons nous résigner !

Inscription en ligne Sur <http://88.snuipp.fr>

ou au 07 78 87 81 25 ou au snu88@snuipp.fr ou fsu88@fsu.fr

MODALITES

Gare EPINAL (Train) départ 5h40 retour à Epinal 23h30

EPINAL (bus) Parc des Expositions
départ 7h - retour à Epinal vers 23h

Ou Gare NANCY départ 8h17 retour à Nancy 21h50

Transport GRATUIT pour les adhérents FSU,
Pour les non adhérents : Train 45€, Bus 15€

Coordonnées à renseigner par téléphone ou par mail :

NOM : **Prénom :**

Adhérent FSU : OUI NON

Syndicat :

Nombre de personnes :

Mail :

Portable :

Lieu de départ :

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC**
6, maison des Associations
Quartier de la Magdeleine
88000-EPINAL

<http://88.snuipp.fr>
tel. : 03 29 35 40 98
fax : 03 29 64 24 41
Email : snu88@snuipp.fr
CPPAP n° 0715 S 07413
ISSN n° 1266 0833
dépôt légal : mars 2013

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au

SNUipp
Quartier de la Magdeleine,
6, Maison des Associations
88000-EPINAL

CE QUE NOUS VOULONS POUR NOS ELEVES, POUR NOS ECOLES Et les Enseignants

- Une année scolaire mieux répartie avec le respect de l'alternance de deux semaines de vacances et sept semaines scolaires (abandonnée sous la pression du lobby du tourisme)
- Une journée scolaire véritablement raccourcie
- Une prise en charge GRATUITE de qualité des activités périscolaires pour tous les enfants sur tout le territoire (ce que le décret ne garantit pas)
- Une concertation autour du Conseil d'Ecole où tous les acteurs de l'équipe éducative s'expriment
- Une concertation dans la sérénité qui prend le temps de penser les temps de l'enfant
- Des programmes revus pour un meilleur étalement sur la scolarité
- Une formation continue à reconstruire totalement notamment sur la base d'un rapprochement avec la recherche
- L'accueil des tout petits en maternelle partout où les parents le demandent
- La mise en place généralisée du plus de « « maîtres que de classes » pour pouvoir travailler en petits groupes et innover en pédagogie
- La reconstruction des RASED détruits par l'ancien ministère
- La prise en compte des difficultés de la fonction de « Directeur d'Ecole »
- Une baisse sensible des obligations de service parce que les enseignants ont besoin de temps pour se concerter et rencontrer les parents
- Une revalorisation salariale parce que les enseignants des écoles françaises sont les moins bien rémunérés d'Europe et sont ceux qui ont le plus d'heures à effectuer

Un échec de la réforme des rythmes fragiliserait la priorité au primaire que nous avons saluée et qui est concrètement attendue dans les écoles. Nous demandons au ministre de rendre plus lisible son action en direction du primaire. C'est pour ces raisons que le SNUipp-FSU demande la réécriture du décret et le report en 2014. Cette réforme des rythmes insuffisamment préparée ne doit pas reléguer les sujets qui constituent le cœur du métier.

EPINAL

**44 rue de la Clé d'Or
8000
EPINAL**

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE

**42 rue Pierre Evrat
88100
SAINT DIE**

Tél : 0820 822 044

N° indigo : 0,12TTC/min



Notes FSU88 du CTSD du LUNDI 18 MARS 2013

Comité Technique Spécial Départemental

SNUipp88-FSU *Présence FSU : (8) Caroline PASTE, Roger COLIN, Jean-Marc GERROLDT, Georges LOZUPONE, Elisabeth ROUET, Jean-Christophe LEDUC, Joël TONDON et Francis GEHIN*

Présence autres syndicats : UNSA (4), SGEN (1), FO (0)

Présence administration : DASEN, SG, IENAdjoint DASEN, IEN info et orientation, IEN ASH, ST-DIE, VITTEL, BRUYERES, Services 2nd degré.

déclaration FSU : (voir sur <http://88.snuipp.fr>) 32 postes fermés pour 11 ETP retirés aux collèges, génèrent de nombreuses mesures de carte et de compléments de service sur plusieurs établissements. Appel à Manifestation à Paris le 6 avril.

déclaration UNSA : sur le différentiel entre nombre d'ETP retirés et nombre de postes fermés. Insiste sur la cause structurelle : maintien des petits collèges par le Conseil Général. Estime que le E/D (nombre d'élèves par division) doit être valorisé par rapport au P/E (nombre de postes pour 100 élèves) dans les critères d'attribution des moyens, que la réalité sociale doit être mieux prise en compte et que le Conseil Général doit plus travailler sur les conditions de travail...

La DASEN répond que le département ne rendra que ce qu'il doit rendre en ETP. Ni plus ni moins.

DISPOSITIF "PLUS DE MAÎTRES QUE DE CLASSES" : voir (circulaire n° 2012-201 du 18-12-2012)

M. PIERRE IEN Bruyères est chargé par le DASEN du suivi et de la mise en place du dispositif qui compte 2 postes "généreusement octroyés"(sic) après les actions et audiences au ministère initiées par la FSU.

IEN Bruyères présente les critères retenus :

- résultats scolaires
- CSP, type de public scolaire, primo arrivants, pauvreté sociale et culturelle
- Types d'écoles : ni trop grandes, ni trop petites donc 6 classes
- Accueil du dispositif par l'équipe : équipe volontaire, unie, stable et engagée, directeur partant pour la coordination.

La DASEN précise : ces postes seront à profil, implantés dans les écoles pour 3 ans. Ils ne sont pas une réponse à un problème d'effectif, mais à une expérience de renouvellement pédagogique. Il n'y a pas de projet unique. Ils seront montés avec les équipes.

La FSU (Francis GEHIN SNUipp) fait 5 demandes :

- Y a-t-il une orientation arrêtée : plutôt CP ou Cycle 3 ? ou autre ?
- La circulaire prévoit le rapprochement avec des équipes universitaires en termes de formation. Qu'est-il prévu ? Pour le moins, les équipes pourraient bénéficier des 60h pour la concertation.
- Pour le SNUipp, ces postes sont des postes d'enseignants ordinaires. Si on les profile, on prend le risque de s'orienter vers le spécialisé. Or ces postes ne sont pas là pour remplacer les RASED (voir la circulaire). La FSU demande qu'on ne les profile pas.
- La FSU propose de les maintenir 4 ans au moins puisque la circulaire évoque le temps de la législation.

L'UNSA précise qu'il faudra prendre en compte le taux de mobilité des élèves dans l'évaluation de résultats scolaires et demande si ces postes paraîtront au mouvement.

La DASEN répète que les postes seront bien à profil (critères en cours de réflexion) et que l'implantation sera pour 3 ans.

E C O L E S c o n c e r n é e s : RAMBERVILLERS Élémentaire Jules Ferry et MOYENMOUTIER le tambour élémentaire

M. HINTZ IEN ST-DIE évoque des expériences qui ont montré que la souplesse pédagogique permet une évolution sur l'année : début d'année plus sur le CP, puis vers le CE et CM en fin d'année. Le projet doit pouvoir évoluer aussi sur les 3 années.

Concernant la formation, la DASEN précise que tout sera fait en fonction des moyens disponibles. Il n'est pas envisagé de dégager les 60 heures. Mais de mettre à disposition des équipes les heures d'animations pédagogiques restantes. VOTE sur le "+ de maîtres que de classes" : 3 pour (UNSA), 6 Abstentions (FSU et SGEN)

D'une part la dotation de 2 postes est très insuffisante, y compris pour expérimenter,

d'autre part, les moyens en accompagnement et formation ne sont pas au rendez-vous.

CALENDRIER MOUVEMENT

L'ouverture du serveur devrait avoir lieu du 25 mars au 4 ou 5 avril. (à confirmer) (finalement du 26 au 8 avril)

La FSU demande si les représentants des personnels seront destinataires de la circulaire mouvement au préalable.

La DASEN répond qu'elle l'enverra au moment de la publication.

IMPLANTATIONS DES POSTES CREES EN IME

2 postes sont créés (voir CTSD du 11 février) et l'implantation est en discussion avec l'ADAPEI.

Peut-être au collège souhait ST-DIE et dans un lieu d'Epinal non encore déterminé.

FSU Lozupone souligne les difficultés générées par les exigences de l'ADAPEI, notamment en termes de locaux.

STRUCTURES DES ECOLES

Plombières-lès-Bains : Il n'y a plus de classes à RUAUX. Le Groupe scolaire A. Renault devient école à 8 classes.

FUSIONS D'ECOLES

- **Les deux écoles mat et élém de La Maix Remiremont deviennent école à 8 classes**

L'UNSA fait remarquer que les collègues ont appris cette fusion par le compte-rendu du Conseil municipal dans la presse.

La DASEN précise que l'IEN avait contacté la directrice de l'école maternelle.

RPI

- **RPI dispersé Bertrimoutier/Neuvillers/Raves et Combrimont devient RPI concentré à 5 classes à RAVES.** Mais l'année scolaire débutera sur 3 sites avec un seul numéro d'école en attendant l'achèvement des travaux.

En cours :

- La Chapelle aux Bois/Les Voivres
- RPI Aumontzey/Herpumont/Jussarupt et Laveline Devant Bruyères
- Bonvillet/Darney (Bonvillet garderait la maternelle et les élèves élémentaires iraient à Darney)

RYTHMES SCOLAIRES DANS LES ECOLES

M. LUSCAN IEN Adjoint DASEN fait le point sur les réponses des communes quant au passage à 4,5 jours en 2014 :

Les communes ont jusqu'au 31 mars pour faire savoir leur position

Au 15 mars 2013

- 385 communes avec écoles ou dans un RPI
- 191 communes ont fait état du report en 2014
- soit 50% des communes représentant 40% des élèves du département
- 7 communes ont fait savoir qu'elles entraient dans le dispositif en 2013 (précision non obligatoire par le décret)
- Suivi des intentions : 70% de report en 2014

Le SGEN estime que les deux raisons qui s'imposent aux mairies sont essentiellement les difficultés en termes de locaux et de recrutement d'encadrant.

LES "EMPLOIS Avenir" PROFESSEUR

La DASEN :

- 2 emplois dans le 2nd degré (à confirmer)
- 13 dans le premier degré
- les tuteurs seront rémunérés 300€...(par an !!!)

Les recrutements et les rencontres des binômes (avec les tuteurs) ont eu lieu.

Constat de nombreux désistements.

Ils ont débuté leur fonction le 11 mars.

Leur emploi du temps est de 12h et doit être adaptable aux heures de formation

en ESPE.

Ils n'ont jamais la responsabilité d'une classe.

M. LUSCAN enverra le fichier des affectations aux représentants des personnels lorsque les derniers seront implantés.

LA FSU (Francis GEHIN) demande qui est l'employeur de ces personnels sous statut privé. Et qui a signé les contrats.

La DASEN renvoie à la Rectrice et au CTA du 22 mars.

DOCUMENTS MESURES DE CARTE SCOLAIRE DANS LES COLLEGES

Pour 11 Equivalents Temps Pleins que les collèges des Vosges doivent rendre, 32 postes sont fermés et seulement 3 sont créés en ULIS.

Le différentiel est réimplanté en "blocs de moyens provisoires" ou en Heures Supplémentaires.

Cette situation génère de nombreuses situations difficiles de mutation qui ne trouveront pas solution dans le département.

Créations en ULIS :

- R A O N L'ETAPE (créée provisoirement à ST-DIE V. Lud en septembre 2012)
- CHARMES (créée provisoirement en septembre 2012)
- BRUYERES (créée provisoirement en septembre 2012)

VOTE des mesures : 9/9 contre

Le vote étant unanime, la DASEN doit reconvoquer un CTSD sur cette question : JEUDI 28 MARS à 9h

QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS FSU

1 - ULIS : La FSU souhaite que soit envisagée la présentation d'un bilan des fonctionnements

des ULIS du département.

La DASEN demande des précisions car un bilan, c'est très vaste.

La FSU souhaite un bilan quantitatif et qualitatif sur l'intégration du dispositif dans l'établissement et l'impact sur les résultats et la vie de l'établissement.

Les représentants préciseront leur demande par écrit.

2 - SEGPA : La FSU constate que les champs professionnels de certaines SEGPA sont en attente de définition. Elle souhaiterait connaître l'avancée de la réflexion départementale sur le réseau des SEGPA.

Mme NOEL IEN ASH répond qu'un état des lieux précis est en cours avec le référent académique. Il visite les lieux. Ensuite les champs professionnels seront redéfinis notamment à l'occasion de départs en retraite de PLP (Remiremont et Thaon). Il y a manifestement intention de ne pas prendre une décision trop rapide car elle engage des conséquences économiques.

3 - Rythmes scolaires :

La FSU souhaite un point sur les communes qui ont fait connaître leur position quant à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014. Ce point a été traité plus haut.

QUESTION SGEN

Quelle organisation du temps partiel à la rentrée 2013 ?

La DASEN évoque la circulaire qui vient de paraître au BO. ([circulaire n° 2013-038 du 13-3-2013](#))

Les dispositions nouvelles concernent les collèges qui seront dans une école à 4,5 jours.

La date limite de demande devrait être reportée au 15 avril.

Concernant la quotité du temps partiel, les situations seront toutes regardées individuellement et l'intérêt du service primera.

Francis GEHIN

Adhérer au SNUipp sur <http://88.snuipp.fr>

C'est investir dans l'énergie scolaire

Pour la réussite de tous

Parce qu'il ne dispose que des ressources financières que lui fournissent ses syndiqués, le SNUipp-FSU appelle tous les enseignants à le rejoindre, en se syndiquant, pour donner encore plus de force et de sens à l'action.

C'est votre reconnaissance et votre investissement qui font le SNUipp-FSU

Pour 3 à 6 €/mois (après déduction fiscale désormais devenue crédit d'impôts) défendre nos intérêts matériels et moraux, défendre nos salaires, nos conditions de travail et le Service Public, n'est-ce pas un bon investissement ?

Présents : 5 SNUipp-FSU, 5 SE-Unsa, 2 SGEN-CFDT
DASEN, Secrétaire Général, IEN-ADJ
DASEN, 7 IEN, Services du 1^{er} degré.

Intervention préalable du SNUipp-FSU :

Le SNUipp-FSU entend participer activement à l'amélioration de notre système éducatif. Ses prochains congrès prévus cette année y seront largement consacrés. Mais la réforme des rythmes scolaires menée actuellement par le ministère n'est pas à la hauteur des enjeux. Si elle prend partiellement en compte l'intérêt des élèves, elle oublie que les conditions professionnelles et personnelles des enseignants conditionnent son efficacité et sa réussite. C'est pour cela que nous encourageons vivement le ministère à engager des discussions sur ces sujets et que nous appelons tous les acteurs à veiller à ne pas confondre rapidité et efficacité. L'Ecole a besoin de bases solides. Faire sans les enseignants, serait une véritable erreur qui pourrait coûter à toute la collectivité.

La priorité au primaire que nous saluons, porte le projet de postes identifiés « plus de maîtres que de classes ». Le SNUipp-FSU défend cette disposition depuis 1993. Pour lui, il n'est ni question de dispositif d'aide aux élèves en difficulté, ni de palliatif du manque de remplaçants. Il repose sur des échanges diversifiés dans les équipes et le travail en petits groupes. Il a vocation à être étendu à tout le territoire et a pour objectif essentiel l'optimisation de l'efficacité pédagogique notamment pour éviter la difficulté scolaire. Aussi, le SNUipp-FSU estime que ces postes doivent être accessibles à tous les personnels, sans profilage, parce qu'ils doivent être considérés comme entrant dans la constitution ordinaire de l'équipe pédagogique.

Concernant les règles départementales du mouvement des personnels du premier degré, trois groupes de travail ont été réunis. Les deux premières réunions, en l'absence de Mme le Directeur Académique, ont consisté essentiellement à établir un catalogue de propositions de la part des organisations syndicales, sans débat contradictoire. La troisième réunion, en présence de Mme le Directeur Académique, a mis en évidence les accords et les différends.

Nous apprécions d'avoir pu exprimer nos souhaits pour plus d'équité et d'efficacité, mais nous estimons que la méthode mérite d'être affinée et que le

débat doit être favorisé.

Qu'il s'agisse des rythmes scolaires, des postes « plus de maîtres que de classes » ou des règles du mouvement, il convient d'éviter toute démarche ou décision qui créent de la suspicion ou de la défiance. Les enseignants ont lourdement souffert d'un manque de respect ces dernières années. Il convient aujourd'hui de leur accorder confiance et crédit qui seront sources d'amélioration et d'efficacité.

REponses

Sur les rythmes scolaires :

La DASEN admet que les enseignants doivent pouvoir s'exprimer. Espère que les propositions de la commune et celle du Conseil d'Ecole seront les mêmes. En cas de conflit ou incompatibilité, l'IEN sera médiateur.

Sur les postes " plus de maîtres que de classes" :

Pour la DASEN, la circulaire est précise. Il s'agit de monter un projet. Il y aura évaluation sur une durée déterminée (3 ans). La DASEN maintient le profilage des postes malgré la demande du SNUipp qui estime que les compétences relèvent de la pratique ordinaire de l'enseignement. Le profil correspondra au projet des écoles ciblées (ST-DIE et BRUYERES).

M. Stéphane PIERRE (IEN Bruyères) est chargé de la mise en place. Les candidats rencontreront une commission au même moment que pour les autres postes spécifiques.

Le SNUipp-FSU attire l'attention sur le fait que ces postes ne doivent pas servir de remplaçants.

LISTE APTITUDE DIRECTION DEUX CLASSES ET PLUS :

- 46 candidats dont un proposé à la commission par un IEN malgré sa position de faisant fonction cette année.
- 4 ne se sont pas présentés devant la commission et obtiennent un avis défavorable
- 7 obtiennent un avis défavorable de la DASEN.

Le SNUipp-FSU a demandé des explications sur toutes ces situations et en a informé les intéressés.

Sur 11 faisant fonction cette année, 6 candidats sont inscrits de droit sur la liste d'aptitude après avis de l'IEN, 1 a dû passer devant la commission (voir plus haut), 2 étaient déjà sur la liste d'aptitude

et 2 ne se sont pas portés candidats.

MODIFICATION DES MESURES TECHNIQUES DU MOUVEMENT DES PERSONNELS DU PREMIER DEGRE

Remarques du SNUipp-FSU :

- **Il manque les bonifications pour sec-teurs géographique dans les éléments du barème :** Le SG répond qu'il s'agit d'une disposition qui est dans la circulaire académique. Le SNUipp reste dubitatif.

- **demande que soit ajouté au 3^{ème} discriminant "décision du directeur académique"... "après discussion avec les représentants des personnels" :** La DASEN répond NON !

- **demande qu'on facilite l'accès ou le maintien des collègues non titulaires sur les postes E notamment dans le cadre du risque de départ de collègues (E) vers les postes d'enseignants référents :** La DASEN accepte de retirer la restriction "Maître E" dans le cadre des maintiens à titre provisoire.

- **demande que soient retirés les DIRECTIONS deux classes et plus de la liste des postes spécifiques comme l'indique la circulaire nationale :** La DASEN se conformera à la circulaire.

- **Rappelle que, concernant les TICE, l'information devra être indiquée sur la liste des postes spécifiques :** nomination à titre provisoire sur délégation la première année, puis à titre définitif sans bornage dans le temps si les deux parties sont d'accord.

- **Rappelle sa position sur les postes spécifiques :** Le SNUipp estime que s'il y a nécessité de passer devant une commission pour accéder à un poste, cette dernière doit déterminer une liste de candidats dont les compétences sont reconnues. Ensuite les candidats doivent être départagés au barème et non classés par la commission. La DASEN estime que ça c'est très bien passé l'an dernier et ne souhaite pas modifier sa position.

- **Il demande que les points de mesure de carte scolaire soient valables sur deux ans dans le cas où le collègue n'obtient rien à titre définitif la première année (Demande conjointe des 3 organisations) :** La DASEN estime que ça ne fait que reporter le problème d'un an et n'accède pas à la demande.

MOUVEMENT 2013

Ouverture du serveur du 26 mars au 8 avril

- Le SNUipp-FSU vous invite à vous rendre sur son site (<http://88.snuipp.fr>) à la rubrique **Carrière, administratif/Mouvement** pour consulter toutes les informations au jour le jour et le compte-rendu des 3 groupes de travail sur le mouvement. **La CAPD du 21 février 2013 a examiné les ultimes propositions de modification des règles.**

- **Le SNUipp-FSU vous propose ses permanences tous les jours jusque 18h et les mercredis de 9h à 12h.**

- Il vous invite à remplir la fiche de contrôle syndicale jointe (en page 8) et à lui faire parvenir vos fiches de vœux informatiques et copie de vos vœux papier pour ceux qui ont obligation de participation.

- Les documents concernant le mouvement seront également consultables sur <http://88.snuipp.fr>

CAPD du 21 FEVRIER (Suite) - Les 3 organisations demandent également que le point de bonification ASH soit attribué dès la première année (Cette disposition est nouvelle et remplace les points de bonification de secteur géographique que la DASEN supprime en 2014): après un long débat, la DASEN accepte, mais seulement pour les collègues en établissements spécialisés.

Mme NOEL (IEN ASH) demande que soient précisées les priorités d'accès aux postes ASH :

Réponse admise par la CAPD.

Le poste vacant est accessible en priorité :

- 1- par les enseignants titulaires du diplôme requis
- 2- par les enseignants souhaitant partir en formation ou souhaitant être maintenus

Le SNUipp-FSU a insisté sur le risque de départ de deux collègues (E) vers les postes d'enseignants référents créés à la rentrée. Il y a donc nécessité d'ouvrir les possibilités de postuler sur les postes E, y compris sans le diplôme.

QUESTIONS DIVERSES : SNUipp-FSU

1 – Le SNUipp-FSU souhaite savoir quelles sont les priorités en matière de congés de formation :

Réponse DASEN :

a- amélioration du service (langue, psychologie...)

b- N'est pas opposée à étudier les dos-

siers en vue d'une reconversion (en cas de difficultés professionnelles) s'il reste des moyens

2 – Le SNUipp-FSU souhaite un point sur les postes de psychologues scolaires dans le cadre de la préparation du mouvement des personnels (Postes du département, postes vacants) :

Réponse IEN ASH :

-Il y a 21 postes de psychologues scolaires dans le département.

-18 sont occupés

-2 collègues en congé

-1 poste non pourvu (St-Dié V Auriol)

-1 poste sera vacant avant la fin de l'année (Départ en retraite)

Pour compenser un congé de maladie, la DASEN a été autorisée à recruter un Copsy du second degré qui est à temps partiel.

3 - Le SNUipp-FSU demande que le temps partiel à 80% sur une organisation hebdomadaire soit proposé aux enseignants des écoles à la rentrée prochaine :

Réponse DASEN :

Ca ne relève pas d'une décision départementale, je transmets au Rectorat.

4- Le SNUipp-FSU souhaite une information sur la formation CAPASH pour l'année 2013-2014 :

Réponse IEN ASH :

Actuellement, il y a 28 collègues non spécialisés dans l'ASH (18 D, 7 F, 3 sans DDEAS sur postes de directions spécialisées)

Les modalités de formation de cette année sont maintenues l'année prochaine dans le cadre d'une convention avec l'IUFM :

- 66h par l'IUFM
- 32h par l'équipe ASH
- les collègues sont accompagnés et se présentent en candidats libres

5- Le SNUipp-FSU souhaite savoir comment la question de la prise en charge des frais de déplacement des enseignants référents relatifs aux procédures préalables à la CDAPH sera traitée :

Réponse IEN ASH :

Concernant la réunion de l'équipe éducative de constitution du dossier, il s'agit bien d'une démarche débouchant sur un dépôt auprès de la MDPH. Il n'y a jamais eu de difficulté pour prendre en charge les demandes de remboursement à ce niveau.

Le SNUipp-FSU a toutefois rappelé que le retrait de la mission il y a deux ans avait été motivé par cette difficulté de prise en charge.

Les représentants SNUipp-FSU

Florence RIQUEUR

Brigitte MANGEOT-MURA

Jean-Christophe LABOUX

Norbert GILET

Francis GEHIN

- Toutes précisions utiles sur votre situation personnelle